

DEPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE
 DEPARTEMENT DU DOUBS
 Arrondissement de MONTBELIARD
 Canton d'AUDINCOURT
 Commune d'ARBOUANS

DEPÔT D'UNE URNE FUNÉRAIRE
sur la concession du Cimetière communal

Concession de la famille WACKENHEIM – N° 74 et 75
Concernant l'urne de Mme ZONTA Yvette née WACKENHEIM

Le Maire de la Commune d'Arbouans :

VU l'article L222-13,2° alinéa du CGCT,

Vu la demande présentée par Mme ZONTA Nathalie – 8 impasse des Combes - 90120 MORVILLARS
 et tendant à obtenir le scellement d'une urne funéraire sur la concession dans le cimetière communal,

ARRÊTÉ

Article 1 : Le demandeur susvisé est autorisé à procéder au dépôt d'une urne funéraire sur la concession
 N° 74 et 75, par la famille WACKENHEIM dans le cimetière municipal,

Article 2 : Cette autorisation est accordée gratuitement

Article 3 : Les droits d'enregistrement du présent arrêté sont à la charge du titulaire de la concession.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera remis au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait à Arbouans, 17 janvier 2023

Le Demandeur,

Madame ZONTA Nathalie


 POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
BERSIER-LOPEZ
 FUNECAP EST - SAS au capital de 300 000,00 Euros
 4, rue Edgar Faure - 70400 HÉRICOURT
 Tél 03 84 46 46 92 - Mail : agence.herincourt@pf-bersierlopez.fr
 388 796 526 R.C.S. Dijon - APE 9603 Z
 Responsable légal : Luc BEHRA
 Habilitation n° 20-70-0089 - N° Orias 07037898

Le Maire,

 Arnaud ROTA

